

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX EN SALLE

ÉPREUVES COMBINÉES ET MARCHE (04-05-06-13-83-84)

200M ET 800M (06-83-84)

Samedi 30 novembre 2024

Stadium Miramas Métropole

Miramas (13)

Version 1 du 25/10/2024

Courses	Horaires	Heptathlon CAM	Heptathlon JU ES SE M
	11h00	60m	
3000m Marche CA JU ES SE MA F	11h30		
5000m Marche CA JU ES SE MA M	12h00	Longueur <i>Gr.1 Piste principale</i>	
	12h30	Perche <i>Gr.2 Piste principale</i>	
	13h00		60m
60m CA JU ES SE MA F <i>Open 06-83-84</i>	13h30	Poids <i>Gr.1</i>	
	14h00		Longueur <i>Gr.1 Piste principale</i>
60m CA JU ES SE MA M <i>Open 06-83-84</i>	14h30	Poids <i>Gr.2</i>	Hauteur <i>Gr.2 Piste principale</i>
200m CA JU ES SE MA F <i>Ch. départ. 06-83-84</i>	15h30	Perche <i>Gr.1 Piste principale</i>	Poids <i>Gr.1</i>
	16h00	Longueur <i>Gr.2 Piste principale</i>	
200m CA JU ES SE MA M <i>Ch. départ. 06-83-84</i>	16h30		Poids <i>Gr.2</i>
	17h00		Hauteur <i>Gr.1 Piste principale</i>
800m CA JU ES SE MA F <i>Ch. départ. 06-83-84</i>	17h30		
800m CA JU ES SE MA M <i>Ch. départ. 06-83-84</i>	18h00		Longueur <i>Gr.2 Piste principale</i>

Déroulement des épreuves : CAM : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en perche ; la composition des groupes sera affichée à 11h00. JU ES SE M : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 13h00.

Hauteur (montées de barres) : JUM et ES SE M : 1m26, 1m32, 1m38, 1m44, 1m50, 1m53, puis de 3cm en 3cm.

Perche (montées de barres) : CAM : 2m00, 2m20, 2m40, 2m60, 2m80, 2m90, puis de 10cm en 10cm.

60m : Série de niveaux TC ; épreuves hors championnats, uniquement réservées aux athlètes issu-e-s des clubs des départements 06-83-84.

200m et 800m : Série de niveaux TC ; épreuves supports des championnats départementaux en salle 06-83-84, uniquement réservées aux athlètes issu-e-s des clubs des départements 06-83-84.

Secrétariat : Ouverture à 9h30. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 1 heure avant le début des épreuves.

Pénalités pour non-respect des procédures de confirmation des engagements : Tout athlète ayant omis de confirmer son engagement dans le délai imparti et souhaitant néanmoins participer à l'épreuve concernée devra payer une pénalité de 15 euros avant le début de ladite épreuve, sous réserve d'une décision favorable du directeur de la compétition.

Tout athlète ayant confirmé son engagement pour une épreuve mais se désistant (DNS) sans prévenir le secrétariat recevra une pénalité de 15 euros. Cette pénalité sera facturée après la compétition et envoyée au club de l'athlète concerné.

Récompenses : 200m, 800m et marche : podiums à l'issue des épreuves.

Jury : Heure de convocation fixée en fonction du poste occupé.

Compétition réservée aux athlètes licenciés en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Engagements avant le mercredi 27 novembre 2024 12h sur athle06.fr

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX EN SALLE

ÉPREUVES COMBINÉES ET MARCHÉ (04-05-06-13-83-84)

200M ET 800M (06-83-84)

Dimanche 1^{er} décembre 2024

Stadium Miramas Métropole

Miramas (13)

Version 1 du 25/10/2024

Horaires	Pentathlon CAF	Pentathlon JU ES SE MA F	Heptathlon CAM	Heptathlon JU ES SE M	Pentathlon MAM
10h30			60m Haies (91)		
11h00		60m Haies (84)			
11h30			Hauteur Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe		60m Haies (76/84/91/99)
12h00	60m Haies (76)	Longueur Piste annexe			
12h30					Poids
13h00	Longueur Gr.1 Piste principale				
13h30	Hauteur Gr.2 Piste principale	Poids	1000m	60m Haies (99/106)	
14h00					Hauteur Piste annexe
14h30	Poids Gr.1			Perche Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe	
15h00		Hauteur Piste principale			
15h30	Poids Gr.2				
16h00					Longueur Piste annexe
16h30	Hauteur Gr.1 Piste principale			1000m	
17h00	Longueur Gr.2 Piste principale	800m			
17h30					1000m
18h30	800m				

Déroulement des épreuves : CAF : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 12h00. CAM : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 10h30. JU ES SE M : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en perche ; la composition des groupes sera affichée à 13h30.

Hauteur (montées de barres) : CA JU ES SE MA F et MAM : 1m04, 1m10, 1m16, 1m22, 1m28, 1m31, puis de 3cm en 3cm. CAM : 1m26, 1m32, 1m38, 1m44, 1m50, 1m53, puis de 3cm en 3cm.

Perche (montées de barres) : JU ES SE M : 2m00, 2m20, 2m40, 2m60, 2m80, 2m90, puis de 10cm en 10cm.

Secrétariat : Ouverture à 9h00. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 1 heures avant le début des épreuves.

Pénalités pour non-respect des procédures de confirmation des engagements : Tout athlète ayant omis de confirmer son engagement dans le délai imparti et souhaitant néanmoins participer à l'épreuve concernée devra payer une pénalité de 15 euros avant le début de ladite épreuve, sous réserve d'une décision favorable du directeur de la compétition.

Tout athlète ayant confirmé son engagement pour une épreuve mais se désistant (DNS) sans prévenir le secrétariat recevra une pénalité de 15 euros. Cette pénalité sera facturée après la compétition et envoyée au club de l'athlète concerné.

Récompenses : Épreuve Combinées : podiums à l'issue de la dernière épreuve.

Jury : Heure de convocation fixée en fonction du poste occupé.

Compétition réservée aux athlètes licenciés en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
Engagements avant le mercredi 27 novembre 2024 12h sur athle06.fr